Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 39 (1968)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIXe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 2 Février 1968

SOMMAIRE

L'aménagement du territoire — I. L'homme politique et l'aménagement du territoire
II. Une définition de l'aménagement — III. Agriculture et aménagement — IV. Le problème de l'eau — V. La géographie humaine — VI. La «Transjurane» — VII. Analyse - Programmation
Les problèmes d'infrastructure, une spécialité suisse

L'aménagement du territoire

On sait que l'aménagement du territoire a toujours été au centre des préoccupations de l'ADIJ.

Pendant très longtemps, à l'exemple de M. Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, notre association et ses diverses commissions consacrèrent l'essentiel de leurs efforts à des tâches d'aménagement sans en avoir peut-être clairement conscience et en tout cas sans se référer expressément aux termes mêmes d'« aménagemnt du territoire », qui ne firent leur apparition qu'il y a quelques années.

De tous temps en effet, l'ADIJ s'est occupée de problèmes routiers et ferroviaires, de protection de la nature et des sites, d'agriculture, d'affaires communales, de formation professionnelle, de tourisme pédestre, etc. Tous ces secteurs d'activité avaient directement trait à l'aménagement.

Ces dernières années, notre association a encore mieux pris conscience de la grande tâche qui devait inspirer toutes ses activités. Cela aboutit à la constitution d'une commission spéciale plus particulièrement chargée de s'occuper de l'aménagement du territoire dans le Jura et de collaborer, dans ce domaine, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les autres commissions de l'ADIJ, aux activités si diverses.

Information nécessaire

Il importait que les problèmes d'aménagement du territoire ne restent pas l'affaire des seuls spécialistes et que l'on prenne conscience, dans de plus larges milieux, de l'ampleur et de l'urgence des tâches à accomplir dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle l'ADIJ, par sa Commission spéciale, a été fort heureuse de collaborer avec l'Université populaire jurassienne à l'organisation d'un cours sur l'aménagement dans le Jura.

Il entrait tout à fait dans les attributions de notre dynamique Université populaire, qui se veut organe d'information en même temps qu'instrument de culture, de présenter à un large cercle quelques aspects importants d'un des problèmes fondamentaux du Jura. Aussi convient-il de féliciter les organes dirigeants de l'UP, en particulier son pré-